

## Annexe 13

EXIGENCES	QUALITES / COMPETENCES
Animer le dispositif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture et enjeux</li> </ul>
Construire et diffuser des tableaux de bord de suivi des risques et un bilan des activités de gestion des risques et de leur efficacité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et adaptation</li> </ul>
Définir et appliquer des indicateurs de suivi des risques et de la mise en place du dispositif de management des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation</li> </ul>
Identifier les participants au(x) comité(s) des risques ; définir le rôle et les modalités de fonctionnement du (ou des) comité(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> </ul>
Animer le (ou les) comité(s), préparer les sujets et anticiper les arbitrages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réceptivité et écoute</li> </ul>
Définir les formats et les modalités de fonctionnement du dispositif avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> </ul>
Présenter aux parties prenantes les livrables du dispositif (cartographie, suivi des plans d'actions, analyses, indicateurs...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résistance au stress</li> </ul>
Présenter aux personnes en charge de la communication financière les informations sur les risques de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> </ul>
Réaliser les travaux destinés aux autorités de tutelle, rédiger la partie « facteurs de risques » dans le document de référence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation</li> </ul>
Participer à l'élaboration du plan d'audit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réceptivité et écoute</li> </ul>
Recueillir les informations utiles au management des risques (nouveaux risques, évaluation...)	

Source : Lien entre la tâche « Piloter et s'occuper du reporting\_ » et les caractéristiques nécessaires au gestionnaire de risques. Reproduit par « le référentiel métier » par AMRAE, 2013.